



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)

Service : Politique agricole et développement rural

Autorisation individuelle n°**2023-0494**, en date du **24 mai 2023**,  
permettant de chasser le sanglier avant l'ouverture générale

Le préfet de la Savoie  
Chevalier de l'Ordre national du mérite  
Chevalier des Palmes académiques

- Vu le Code de l'environnement,
- Vu le schéma départemental de gestion cynégétique 2018-2024 approuvé le 26 juillet 2018,
- Vu l'arrêté préfectoral DDT/SEEF n° 2022-0485 portant ouverture et clôture de la chasse en Savoie pour le saison 2022-2023,
- Vu la demande présentée par M. le président de l'ACCA STE REINE,
- Vu l'avis de M. le président de la fédération départementale des chasseurs de Savoie,

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

### **AUTORISE**

M. le président de l'ACCA STE REINE et ses chasseurs délégués à chasser le sanglier, de jour\*, à l'approche ou à l'affût, à partir du 1 juin 2023 sur le territoire de l'ACCA STE REINE.

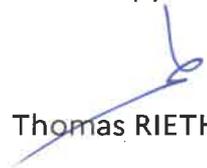
Les conditions d'exécution sont fixées comme suit :

- Seule la chasse individuelle sans chien, à l'approche ou à l'affût, est autorisée (battues autorisées à partir du 15 août).
- Les chasseurs pratiquant doivent posséder un permis de chasser validé pour la campagne considérée.
- Les tirs ne peuvent être effectués qu'à balle ou au moyen d'un arc de chasse conformément aux prescriptions réglementaires relatives à la chasse à l'arc.
- Tout sanglier blessé devra faire l'objet d'une recherche par un conducteur de chien de sang.

Les autres modalités pratiques de chasse sont déterminées par le règlement intérieur du détenteur validé par la fédération départementale des chasseurs.

Le Préfet,  
pour le Préfet et par délégation,

Le chef du service Politique agricole et développement rural



Thomas RIETHMULLER

**\*Article L.424-4 du code de l'environnement : "Le jour s'entend du temps qui commence une heure avant le lever du soleil au chef-lieu du département et finit une heure après son coucher "**